



cabinet d'expertise en
systèmes d'informations
g é o g r a p h i q u e s

La CARTOgraphie, notre métier

Conditions générales d'utilisation des cartes et données géographiques en téléchargement sur le site internet du CESIG au 01.07.12

1 – Champ d'application

L'accès aux données géographiques CESIG, quel que soit le mode d'acquisition, vaut acceptation des présentes conditions d'utilisation.

Vous vous engagez également à faire respecter ces conditions d'utilisation à toute personne qui pourrait être amenée à travailler avec vous à partir des fichiers téléchargés.

Les présentes conditions générales d'utilisation définissent les droits et obligations concédés au titre de la licence standard à compter du 01.07.2012. Cette licence exclue toute *exploitation commerciale* des données du CESIG, qui doit faire l'objet d'une concession de *licence d'exploitation des données du CESIG* n'entrant pas dans le champ d'application des présentes conditions générales d'utilisation.

2 – La licence standard CESIG

La licence standard vous autorise à utiliser les données géographiques du CESIG pour votre usage interne.

Plus spécifiquement, la licence standard autorise le licencié à :

- Utiliser les données CESIG et les mettre à disposition de ses utilisateurs internes,
- Mettre des images numériques à disposition d'utilisateurs finaux à des fins de consultation,
- A représenter les données sur support papier pour un usage documentaire,

Pour toute autre utilisation, vous êtes priés de contacter le CESIG

3 – Propriété intellectuelle

3.1. L'accès du *licencié* aux données CESIG n'emporte pas acquisition des droits de propriété du CESIG. La concession accordée relève d'un simple droit d'utilisation des données.

3.2. Les mentions obligatoires suivantes devront figurer sur toute représentation des données quel qu'en soit le support

- copyright « © CESIG – Année d'édition ou de référence des données géographiques du CESIG » et éventuellement, tout autre copyright affectant les données.

3.3. La licence standard visée à l'article 2 autorise toutes les opérations d'utilisation comme référentiel géographique, vectorisation et croisement des données CESIG avec d'autres données appartenant au *licencié* ou provenant de tiers.

4 – Responsabilité

La responsabilité du CESIG est limitée à la mise à disposition des données et à leur conformité aux spécifications techniques annoncées.

En dépit de toute la rigueur déployée, le CESIG ne peut pas assurer que les données géographiques produites par ses soins sont exemptes d'erreurs ou d'imprécisions.